la didactique de la langue et de la culture amazighe: quelques questions sociolinguistiques

AHMED BOUOUD

article paru dans actes du colloque international de fés , 6-7-8-9 juillet 2006

La didactique de la langue et de la culture amazighes : Quelques questions sociolinguistiques.

Cette communication ré ouvre la problématique de l'enseignement de l'Amazighe, en situation de contact avec d'autres langues (arabe dialectal, arabe classique et français) ; il s'agit alors d'un contexte marqué par la pluralité des langues, mettant en œuvre un double aspect :

· un multilinguisme sociétal à maintenir et,

· un plurilinguisme individuel à développer par l'instauration de l'immersion.

Il sera question des facteurs linguistique (comme la proximité linguistique existant entre l'Amazighe et l'Arabe) et sociolinguistique (comme le statut inégalitaire des langues en présence : arabe dialectal, arabe classique, français et l'Amazighe ; et le rapport diglossique pouvant entraîner le rejet d'une langue minorée).

Pour la définition des concepts employés tels que : la vitalité éthnolinguistique, l'expansion dans l'espace ou dans divers domaines d'utilisation, la promotion, la puissance- économique et culturelle-, l'attraction, l'assimilation et le comportement éthnolinguistique, on s'est beaucoup inspiré de l'analyse de la dynamique des langues, avancée par la sociolinguistique québécoise pour l'enseignement des langues au Canada.

1- la situation sociolinguistique et la langue utile.

Le Maroc vit une situation sociolinguistique relativement aisée sans trop de conflits et de concurrences, où on note la présence de deux langues natives : les langues maternelles (l'Amazighe et l'arabe dialectal) d'une part ; et de l'autre, deux langues internationales (l'arabe classique et le français) ; sans pour autant réserver de statut institutionnel aux premières qui sont toujours en usage : plus une langue est utilisée, plus elle devient utile ; parallèlement,une langue non utilisée devient langue inutile,moribonde, menacée par la disparition.Pour être utilisée,il faut que la langue soit utilisable par ses locuteurs , en plus , elle doit posséder un potentiel formel (grammaire et lexique codifiés) et fonctionnel(domaines

d’usages couvrant l’enseignement,la justice,l’administration,le cinéma,la télévision ..) et surtout un statut approprié à ces domaines.

2- la force et la puissance da la langue.

Dans la dynamique des langues, il y a des forces capables de modifier l’utilisation d’une langue.Si, par fidélité linguistique, on entend cette attitude d’attachement et d’amour du locuteur natif envers sa propre langue ou sa variété linguistique, qui se traduisent par un sentiment à s’exprimer en sa langue même dans des sphères publiques et hors famille ; à contrario , il existe une réaction opposée et antinomique qui se caractérise ,malheureusement,par le rejet ou l’abandon de ce même locuteur de sa langue maternelle et ceci pour des raisons économiques,sociales,éducatives, et professionnelles… ;ainsi, parmi les forces d’attraction qui renforcent la solidarité langagière d’une population , il faut noter :

· la concentration démographique dans un territoire donné (ex. les quartiers de l’Adarissa.et Narjiss à Fès pour les Ait Sadden), l’endogamie, la fécondité, le bien-être économique et social, et la scolarisation.

· D’autres forces affaiblissent cette solidarité comprenant : l’immigration vers Fès et vers l’Europe et surtout l’Allemagne, l’exogamie, la dénatalité faible, numériquement, qui se réduit à la famille nucléaire, la pauvreté, l’éparpillement de la population sur de vastes

territoires.Ces comportements peuvent se multiplier et se combiner pour créer d’autres, en conséquence ; ainsi le facteur économique , comme la sécheresse qu a connue notre région en 1982,1983…, a déclenché une vague d’immigration vers les centres urbains nationaux(Fès) ou internationaux(Paris ,Frankfort), ce qui n’a pas manqué d’engendrer une forte exogamie de toute une génération.L’exogame s’est trouvé alors devant une équation insoluble : apprendre la langue étrangère pour épouser la femme , ou l’inverse épouser la femme pour apprendre sa langue ; cet état de choses l’a conduit à pratiquer un bilinguisme transitoire qui est caractérisé par une graduelle incompétence linguistique dans sa langue maternelle et une incapacité de transmettre cette même langue aux générations futures qui parleront ,de facto, l’arabe, le français ou l’allemand.

· A cela s’ajoute une autre force qui est, selon les spécialistes, l’inertie de la population et de ses locuteurs qui, après avoir réussi à faire reconnaître leur langue, à la promouvoir et à la revaloriser (la création de l’ircam, l’introduction de l’Amazighe dans l’école et dans le champ audio-visuel) vont déléguer la gestion et même la survie de leur langue à d’autres instances.L’inertie pourra se traduire aussi par une incompétence à atteindre un niveau d’usage utile et utilisable de la langue ,et par l’investissement considérable de temps et d’effort pour son apprentissage .

3- La langue maternelle et la langue minorée.

La situation sociolinguistique au Maroc fait apparaître la minoration de l a langue amazighe et de l'arabe dialectal au profit des langues internationales : l'arabe classique et le français ; cette minoration porte autant sur le statut que sur le corpus ; cantonnée à un rôle subsidiaire dans l'espace public ,mais dominante dans l'espace privé et d'échange quotidien de la sphère familiale, la langue amazighe a un corpus oral,utilisé hors de l'école avec des partenaires restreints et elle n'existe qu'en compréhension et non pas en production ; ce qui a accentué sa stigmatisation sociale et sa dévalorisation linguistique se manifestant à travers le sentiment de la honte de s'exprimer en sa langue maternelle.La langue minorée génère souvent un bilinguisme inégalitaire : la langue maternelle,étant en situation d'infériorité totale,elle est exclue à la fois comme pratique langagière et comme apprentissage dans l'école marocaine ;elle est dépourvue de toute légitimité historique et juridique ; ceci ne va pas sans avoir des répercussions sur les locuteurs et leurs performances à travers l'installation de l'insécurité linguistique,de l'échec scolaire et de l'attraction des langues étrangères.

4- L'éducation bilingue et l'immersion linguistique.

De ce constat,force est de s'interroger sur les risques que courent une telle langue ,mise en situation de concurrence sur le marché linguistique(P.Bourdieu) avec des langues dont le statut (officiel,institutionnel et supranational) et le corpus (écrite.lexique.grammaire) sont bien clairs et bien définis.Les locuteurs amazighophones vivent un bilinguisme intégrant la langue maternelle minorée d'une part,et des langues arabe et française où ils sont disqualifiés ; ce bilinguisme est marqué par la distance linguistique existant entre l'Amazighe et le français , et par une proximité linguistique qu'il a avec l'arabe , appartenant toutes les deux à la famille chamito-sémitique.Ce bilinguisme est capable de générer une langue de contact,un système interlingual, avec sa propre dynamique lexicale et syntaxique (A.Bououd ,2006) évoluant vers une langue berbéro arabe , à l'instar du franglais,du spanglais et pourquoi pas un deutch amazigh ; où nous avons entendu ,dans la bouche de certaines femmes d'Ait Naceur : iyy krank « présente leur un certificat de maladie » et iyy azul « demande de l'asile politique ».

Comment donc gérer la coexistence des deux langues : amazighe-arabe, amazighe-français dans le cursus marocain qui devra prendre en charge une situation où il faut définir les différentes modalités qui se présentent à nous ? Ainsi, il est nécessaire de les énumérer :

*l'enseignement des langues et cultures étrangères, l'immersion linguistique (qui se définit comme une pratique pédagogique consistant à scolariser des élèves dans une autre langue que leur langue maternelle pour obtenir un bilinguisme équilibré et assurer un enseignement de la langue maternelle avec cette possibilité de créer des locuteurs compétents à la fois dans la langue officielle (arabe-français) et dans la langue minorée (amazighe)) avec ses variantes :totale(tout l'enseignement se fait dans cette langue),partielle(une partie seulement des disciplines sont enseignées dans cette langue),transitoire(cette variante ne concerne qu'une

partie du curriculum scolaire) ; cette immersion peut être soit précoce(dés le plus jeune âge) soit tardive(se fait à l'adolescence).

*et le statut de la langue –apprenant (c'est à dire sa langue maternelle) par rapport à celui de la langue de l'environnement écolinguistique.

*et enfin les objectifs et les justifications qui détermineront le choix à faire entre le maintien d'un bilinguisme d'élite, et un bilinguisme équilibré ; ou le développement d'un multilinguisme ?

Laquelle des immersions est valable pour la situation éducative au Maroc ? Totale, c'est la plus favorable ; et si l'on s'interroge sur la mise en place de la partielle, alors plusieurs modalités seront envisageables :

- Quelle parité pour chacune des langues : amazighe et arabe ?

- Cette parité reste la même tout au long du curriculum ?ou peut –elle être modifiée ?

- Comment repartir ces langues ? Par journée : une journée en amazighe, et une autre en arabe.Ou par disciplines.Lesquelles ? Cette répartition restera la même tout au long de l'année scolaire ?

- Est-ce le même enseignant pour assurer tout l'enseignement dans les deux langues ? Ou bien, deux enseignants se répartissent les enseignements en amazighe et l'autre langue ? Ce qui favorisera, probablement, une bi-dixtirité linguistique chez l'apprenant.

L'enseignement bilingue par immersion offre la possibilité d'une reconnaissance symbolique et légitime de la langue minorée par l'école ; avec des bénéfices linguistiques pour l'élève, puisque le bilinguisme est une richesse ; des bénéfices culturels qui instaurent la tolérance, l'ouverture sur l'autre et l'inter culturalité ; et enfin des bénéfices cognitifs, dans la mesure où le bilinguisme suscite le développement des capacités d'apprentissage des langues.

5-L'évolution de l'amazighe.

Il n'existe pas de langue pure, mais un métissage de langues qui sont en contact permanent (A.Bououd, Fès, 2006).La pureté d'une langue n'a aucun fondement, sauf dans la pensée d'une idéologie linguistique qui avance que la langue d'un certain peuple est plus belle, plus claire, plus logique, plus poétique et plus scientifique que d'autres.Une langue pour se développer a besoin du contact avec d'autres systèmes linguistiques avoisinants ; sinon , une langue qui se fige , au nom de la pureté , est amenée à s'éteindre ; car en refusant de s'adapter à l'évolution du monde,elle perd de son intérêt , de son attraction pour enfin être confinée dans l'ethnocentrisme linguistique.

La pureté et la protection d'une langue sont un mythe ou une utopie qui condamnent une langue à l'immobilisme linguistique ; aujourd'hui le latin n'est parlé par aucun européen et

n’est la langue de personne ; mais, il est le résultat de l’évolution historique vers le français, l’espagnol, l’italien …Auparavant,la pureté se traduisait par une peur irréfléchie et inexplicable face aux changements , aux emprunts et surtout à l’évolution.Ainsi, pour maintenir la stabilité et le maintien en survie de l’amazighe , il faut lui assurer un environnement capable de lui favoriser de nouveaux facteurs(endogènes) accélérant son évolution linguistique,et de lui injecter de nouvelles variations (exogènes) s’adaptant aux réalités linguistiques.La mondialisation économique,qui,via les nouvelles technologies ne laisse plus le temps aux langues à évoluer lentement et normalement ; d’où l’imposition d’une langue puissante économiquement et culturellement.

6-Comment s’effectue l’expansion d’une langue ?

Certaines langues connaissent une expansion dans l’espace (anglais.français) , alors que d’autres perdent du terrain et régressent pour à la fin disparaître.Les langues n’ont pas la même puissance économique, ni la même force d’attraction et ni la même résistance dés qu’elles se trouvent en contact et en compétition sur le même territoire.Pour que notre langue amazighe soit puissante et compétitive sur le marché des langues, certaines conditions contribuant à son expansion doivent être remplies :

a- le facteur démographique :

1- le nombre des locuteurs constitue une force numérique, la fertilité avec un taux de natalité élevée, l’endogamie et parfois l’exogamie (à travers les mariages mixtes) favorisent la vitalité d’une langue.

2- la mobilité migratoire permet d’étendre la diaspora amazighe à travers le monde : Frankfurt, Bad Hambourg, Levallois, Asnieres, Bobigny, Aubervilliers…

3- la famille constitue le lieu de la transmission de la langue amazighe d’une génération à l’autre ; donc,il faut prendre des mesures adéquates et nécessaires pour rétablir cette transmission.

b- l’école joue un rôle important par la scolarisation, d’abord dans le choix de la langue d’enseignement et le choix des langues enseignées.

c- L’activité technologique et scientifique : par la généralisation rapide de l’informatique et de ses produits (didacticiels,Cd-rom, le chat , le MSN (en tifinagh)), la bande dessinée, le conte , la grammaire,la phonétique en ligne pour activer l’expansion de l’amazighe ; domaines longtemps dominés par des langues comme l’anglais et le français , mettant ainsi les « petites langues » et leurs locuteurs en situation de dépendance linguistique.

4- l’Internet : peut – on le considérer comme une chance à l’expansion de l’amazighe ou une menace de son extinction ? Une menace à toute la diversité linguistique ? Amplifie-t-il les effets de la mondialisation en accentuant l’homogénéisation et l’uniformisation

linguistique et culturelle d’une seule langue ? Néanmoins, il présente aussi de nouvelles opportunités pour le dialogue des cultures,pour l’accès au savoir,pour l’apprentissage des langues en ligne et pour la formation à distance.De multiples cours de langue amazighe sont offerts par divers portails sur le net : tamazgha.fr,berbere.com,leschleuhs.com,kabyle.com,.ifrance.com,sous.com.arifino.com,asays .com.mondeberbere.com.ait.sadden.com,…

5- le facteur linguistique :

a- la proximité linguistique : la classification et la typologie des langues reposent sur la ressemblance (génétique et morphologique) où l’amazighe est apparenté à l’arabe, étant donné qu’ils appartiennent à la famille chamito-sémitique ; et sur la différence et la distance linguistique qui séparent deux systèmes linguistiques, c’ est le rapport del’amazighe au français.La proximité linguistique facilite le passage d’une langue à une autre et favorise l’apprentissage de l’une à partir de l’autre à travers les transferts linguistiques et l’alternance des codes, notons les cas de l’arabe-amazighe et l’espagnol-catalan.

b- La standardisation.

6- le facteur économique se réalise par les échanges commerciaux par le biais d’un code linguistique.

7- Conclusion : l’avenir de l’amazighe et sa revitalisation.

La langue est un symbole de la culture et de l’identité d’un groupe social ; elle se transmet par générations ; elle n’est pas seulement un moyen de communication, mais aussi ce qui lie ses locuteurs à leur histoire,à leur culture , en jetant les fondements d’une vitalité sociale ,émotive et spirituelle.

La transmission de l’amazighe est un élément essentiel de sa préservation et de sa revitalisation.

Préservation c’est de rendre l’amazighe viable dans des régions où il est à la fois la langue maternelle et le principal instrument de la communication.

Revitalisation, c’est restaurer la capacité des locuteurs natifs à transmettre l’amazighe d’une génération à l’autre, car il est menacé par l’abandon au profit des langues puissantes, qui présentent plus d’attraction et qui contribuent au déclin de la langue maternelle en freinant sa transmission.

L’avenir de l’amazighe est cautionné par ses locuteurs qui ont pris conscience de la nécessité de sa résurgence par une tendance à le réapprendre et à le reparler par la voie des cours dispensés par des associations bénévoles et des centres de langues.

A.Bououd, Université Hassan II.